

Gouv'Actu

Mardi 5 mai 2020

1 - Déplacement du Président de la République à l'école élémentaire Pierre de Ronsard à Poissy dans les Yvelines.

2 - Quarantaine et retour de l'étranger

3 - L'application Stop Covid testée début mai

4 - Situation sanitaire au 5 mai 2020

1 - Déplacement du Président de la République à l'école élémentaire Pierre de Ronsard à Poissy dans les Yvelines

Le Président de la République s'est rendu ce mardi à l'école Pierre de Ronsard à Poissy dans les Yvelines.

Il a ainsi souhaité **saluer l'engagement des enseignants qui ont permis l'accueil des enfants de soignants durant la crise et assuré la continuité pédagogique pour les publics les plus fragiles.**

" Le 11 mai, la rentrée se fera de manière progressive, concertée et dans des classes plus réduites que d'habitude. Mon objectif : que tous les enfants qui ont besoin de revenir à l'école puissent trouver une école ouverte avec un temps aménagé."

- Près de 30 000 élèves, enfants de soignants et de professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, ont pu être accueillis durant le confinement.
- L'académie de Versailles a fait preuve d'exemplarité et accueille à ce jour 3700 élèves, grâce à la mobilisation de plus de 1000 enseignants volontaires.
- Restée ouverte depuis le début du confinement, l'école Ronsard de Poissy, accueille chaque jour une vingtaine d'élèves de maternelle et de classe élémentaire, des enfants dont les parents sont des personnels hospitaliers, des ambulanciers, ou travaillent au SAMU.

Cette visite lui a également permis de faire le point avec des maires du département ainsi que des directeurs et directrices d'écoles élémentaires.

"Le tout c'est que les maires, avec les directeurs d'école, soient sur une position concertée et que les parents soient bien informés."

Dans la continuité du travail de concertation entrepris depuis le début avec les élus locaux pour le bon déroulement de cette nouvelle étape, il a ainsi écouté leurs interrogations, les difficultés qui se présentent ou les solutions qui ont pu être trouvées.

- Après avoir visité deux classes et échangé avec les élèves sur les bonnes pratiques pour lutter contre la propagation du Covid19, le Président a ensuite échangé en visioconférence avec des maires et directeurs d'écoles primaires de cinq communes

du département des Yvelines, représentatives de la diversité des territoires et des situations socio-économiques au sein du département.

« À tous nos enseignants : depuis chez vous ou mobilisés dans les écoles pour accueillir des enfants de soignants, vous avez mené un travail formidable ces dernières semaines. Merci à vous pour votre engagement. »

- Au cours de ces échanges, le Président de la République a tenu à rappeler les grands principes qui prévalent à la réouverture des écoles établissements scolaires : progressivité, responsabilité, concertation et adaptation aux réalités locales et à l'évolution sanitaire.

« La règle est simple : nous ne mettrons jamais un enseignant en situation de danger. »

- Le Président de la République a rappelé la nécessité d'une réouverture des écoles, d'un point de vue pédagogique (avec une priorité donnée à l'école primaire et aux élèves en difficulté scolaire) et social (pour lutter contre l'accroissement des inégalités sociales).

"Ce qu'on a réussi avec le confinement est inédit, ce qu'on va réussir avec le déconfinement sera tout aussi inédit et on doit le faire tous ensemble."

2 - Quarantaine et retour de l'étranger

- Le projet de loi de prorogation de l'état d'urgence sanitaire, actuellement débattu au Parlement, rend possible des mesures de quatorzaine voire d'isolement visant toute personne, Française ou étrangère, entrant en France, y compris en provenance de l'intérieur de l'espace européen.
- A ce stade, compte tenu de l'évolution actuelle de l'épidémie, et au regard de l'alignement des mesures sanitaires dans les pays européens, ces mesures ne seront pas appliquées à l'intérieur de cet espace, à condition que soit maintenue une étroite coordination en matière de contrôle aux frontières extérieures de l'Union.
- En tout état de cause, la libre circulation des travailleurs frontaliers sera préservée, comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire

3 - L'application Stop Covid testée début mai

Le projet StopCovid consiste en une application mobile permettant de prévenir les personnes qui ont été en contact avec une personne testée positive Covid 19 afin que celles-ci puissent se faire tester et, si besoin, être prises en charge très tôt ou se confiner à leur tour.

- Le Gouvernement va tester l'application StopCovid dans les conditions du réel à partir de la semaine du 11 mai. Le développement de l'application rentre ainsi dans sa phase opérationnelle.
- Comme le Premier ministre s'y était engagé, un débat éclairé aura lieu Parlement à la fin du mois de mai. Il sera suivi d'un vote.
- Notre objectif comme l'a rappelé le Secrétaire d'Etat au numérique Cédric O mardi 5 mai est de mettre l'application à la disposition des utilisateurs à partir du 2 juin.
- L'application se base sur le plein respect du droit français et européen notamment en garantissant son caractère volontaire, anonyme et temporaire. Elle sera disponible sur l'ensemble des smartphones.

Cette application est utile voire indispensable dans certains cas. Dans le métro, dans la queue chez le boucher, dans un supermarché, seule l'application permettra d'avertir si nécessaire. Elle fera gagner un temps précieux en permettant de vous prévenir au plus tôt, de se protéger et de protéger ses proches et son entourage.

4 - Situation sanitaire au 5 mai 2020

- Le 5 mai, 25 531 personnes étaient décédées du Covid-19 en France, soit 330 décès de plus en 24 heures. 24 775 personnes étaient hospitalisées pour une infection au coronavirus (soit 773 de moins que la veille) tandis que le nombre de cas graves actuellement en réanimation s'établit à 3 430 cas, avec un solde qui reste négatif (avec 266 patients en moins par rapport au 4 mai).
- Le 5 mai, la carte de synthèse des indicateurs de suivi de l'épidémie évolue avec le passage de la Région Hauts-de-France à l'orange en raison d'une diminution de la tension hospitalière.
- A l'approche du 11 mai, il ne faut pas relâcher l'effort collectif qui porte ses fruits et freine l'épidémie. L'application scrupuleuse des gestes barrières, le respect de la distanciation physique minimale d'un mètre et la réduction drastique du nombre de nos contacts sont la meilleure façon de lutter ensemble contre la propagation du virus.